

**Voici la démarche à suivre pour inscrire et réserver votre enfant pour les vacances de printemps 2023 qui se dérouleront du mardi 11/04/2023 au vendredi 21/04/2023.**

**INSCRIPTION POSSIBLE DU LUNDI 13/03 au 24/03/2023.**

Pour information, l'inscription pourra se réaliser uniquement si vous avez déjà un espace famille et que votre dossier est validé et complet. Sinon, il faudra vous rapprocher directement de l'équipe de direction par mail ([cljujurieux@ain-cerdon.fr](mailto:cljujurieux@ain-cerdon.fr)) ou par téléphone (04.74.36.88.38).



**1<sup>ère</sup> étape : Se connecter sur son profil.**

Voici le lien url de la structure pour accéder à la page d'authentification pour accéder à votre espace famille : <https://espacefamille.aiga.fr//3215452>.

Indiquer votre email et le mot de passe utilisé lors de la création de votre espace.

**2<sup>ème</sup> étape : S'inscrire au dispositif « VACANCES DE PRINTEMPS 2023 (ALSH JUJURIEUX) »**

Si vos documents sont validés et que les inscriptions **des vacances de printemps sont ouvertes**, vous pouvez inscrire votre ou vos enfants sur le dispositif des vacances.

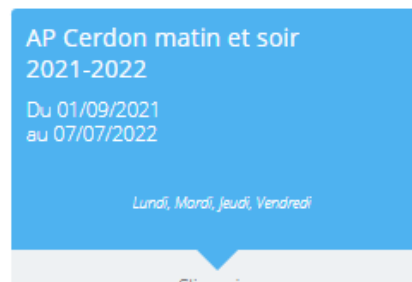
1) Pour se faire, vous devez cliquer sur la rubrique « **MES INSCRIPTIONS** »

puis votre ou vos enfant(s). Par la suite vous devez cliquer sur « **+ Nouvelle inscription** »/ **EXTRASCOLAIRE**



II) Ensuite choisir l'activité « **VACANCES DE PRINTEMPS 2023 (ALSH JUJURIEUX)** »

exemple en image avec l'activité « AP Cerdon ».



III) Puis choisir le groupe d'âge en fonction du niveau scolaire de votre enfant :

- de 6 ans : Classes de PS, MS et GS de maternelles.
- + de 6 ans : Classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

**Cette démarche doit être réalisée pour chaque enfant.**

**3ème étape : Réservation des jours précis en fonction de vos besoins.**

**Attention : Pour pouvoir réserver les jours précis, vous devez attendre que nous validions votre demande d'inscription à l'activité « Vacances de Printemps 2023 ». Vous recevrez un mail automatique dès que votre inscription au dispositif sera validée.**

- Pour réserver les jours précis vous devez retourner dans « **MES RESERVATIONS** » → « **ENFANT** »

- Un planning s'affichera par jour, par semaine ou par mois en fonction de votre critère de sélection. *Voici un exemple du planning pour le dispositif « Mercredi 2021-2022 (ALSH JUJURIEUX) ci-dessous ».*



04 Octobre 2021 - 10 Octobre 2021

Jour Semaine Mois

LÉGENDE	04 LUN.	05 MAR.	06 MER.	07 JEU.	08 VEN.	09 SAM.	10 DIM.
	Mercredi 2021-2022 (ALSH JUJURIEUX)						
Acc matin 07:00 - 11:45							
Acc midi 11:45 - 13:30							
Acc soir 13:30 - 18:30							

Comme pour le mercredi 06 octobre, le planning affichera des cases blanches pour les semaines des vacances de printemps 2023 avec la possibilité d'un accueil le matin, le midi et l'après-midi. Vous pourrez donc réserver votre enfant en journée complète ou le matin uniquement ou le matin et le repas ou le repas et l'après-midi ou l'après-midi uniquement.

- Pour pouvoir réserver vous devez cliquer sur les cases blanches en fonction de vos besoins et cliquer sur « enregistrer » en bas à droite.

Lorsque vous aurez cliqué sur une case blanche puis « enregistrer », la case changera de couleur : *exemple ci-dessous pour la réservation du mercredi 06 octobre uniquement sur la plage de l'après-midi.*

Pour annuler votre réservation vous devez re cliquer sur la case de couleur puis « enregistrer ».

LÉGENDE	04 LUN.	05 MAR.	06 MER.
	Mercredi 2021-2022 (ALSH JUJURIEUX)		
Acc matin 07:00 - 11:45			
Acc midi 11:45 - 13:30			
Acc soir 13:30 - 18:30			

ANNULER

ENREGISTRER

**Lorsque toutes les étapes seront réalisées, votre ou vos enfants seront réservés sur les jours choisis. Attention à bien respecter la période de réservation et d'annulation.**

**RESERVATIONS ET ANNULATIONS POUR LES VACANCES D'HIVER 2023  
UNIQUEMENT DU LUNDI 13/03/2023 AU VENDREDI 24/03/2023**